

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2020

Compte-rendu affiché le : 16 décembre 2020

Date de transmission en Sous-Préfecture : 16 décembre 2020

N° 20-10-13

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 décembre 2020

OBJET :

Ajustement autorisation de programme et crédits de paiement dans le cadre du Budget 2020 – Création de tennis couverts.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Secrétaire de séance : Lydie THOLLOT

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER - Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET - Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI-Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI – Lydie THOLLOT – André HUBERT – Georges DUBESSET – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Christian BECUWE à Gilles GRANGIER – Romain MONTELMARD à Aurélie DESBREE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20201215-20-10-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2020
Affichage : 16/12/2020



OBJET DE LA DELIBERATION :

AJUSTEMENT AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT DANS LE CADRE DU BUDGET 2020 - CREATION DE TENNIS COUVERTS -

Madame Geneviève NIGAY, Adjointe en charge des finances, rappelle que par délibération du 18 juin 2020, la commune a procédé à l'ouverture d'une autorisation de programme (AP) et crédits de paiement (CP) dans le cadre de la création des tennis couverts.

Les AP et les CP peuvent être révisés : le budget de l'année en cours reprend les CP révisés.

Le suivi des AP/CP se fait à chaque étape budgétaire dans un souci de communication, de suivi et de rigueur.

Suite à la notification des arrêtés de subventions, il convient d'actualiser l'autorisation de programme comme suit :

PROJET	OPERATION	AP / TOTAL OPERATION TTC
TENNIS COUVERTS	0819 – TENNIS COUVERTS	1 300 000,00 €

CP	Réalisé 2019	2020	2021
Dépenses prévisionnelles	5 947,84 €	400 000,00 €	894 052,16 €

	Réalisé 2019	2020	2021
Subvention Fédération	/	75 000,00 €	/
Subvention Région	/	266 000,00 €	/

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à actualiser l'AP/CP création de tennis couverts comme ci-dessus.
- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget 2020 sur l'opération concernée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 16 décembre 2020.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20201215-20-10-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2020

Affichage : 16/12/2020

